



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Pieces et equipements

Question écrite n° 5730

### Texte de la question

M. Yves Deniaud appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'aménagement du territoire, sur la tres forte augmentation des vols de vehicules en France. Afin de mettre un terme a cette derive, il lui demande ou en est l'etude relative a la mise en place de systemes d'identification electronique de vehicules et de localisation de voitures volees, si d'autres etudes sont en cours et quelles sont, en definitive, les mesures concretes qu'il compte prendre pour assurer une meilleure protection des vehicules contre le vol.

### Texte de la réponse

Mettre un terme a la forte augmentation des vols de vehicules que connait la France est une preoccupation des pouvoirs publics et tout specialement du ministere de l'interieur et de l'aménagement du territoire. Les etudes preliminaires effectuees par le ministere de l'interieur en partenariat avec le secteur de l'assurance automobile, en vue de la definition d'un systeme d'identification automatique des vehicules - communement designe sous le terme genetique de « marquage » - permettant tout a la fois de lutter contre le vol et le maquillage de vehicules ont permis de degager un accord de principe sur les fonctionnalites a attendre du systeme et une esquisse de financement. Les constructeurs automobiles ont rejoint la reflexion sur le sujet. A l'initiative du ministere de l'interieur qui en avait recu mission, lors d'une reunion interministerielle, un groupe de travail officiel vient de se mettre en place. M. Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'aménagement du territoire, en a preside la seance inaugurale le 8 novembre 1993 en installant M. Christian Gerondeau pour en diriger les travaux et presenter ses conclusions au cours du premier trimestre 1994. Ce groupe est compose de trois parties : constructeurs, assureurs et pouvoirs publics. Les travaux du groupe tendront a degager des propositions de faisabilite integrant les parametres techniques, juridiques et economiques qui pourront servir a l'etablissement d'un cahier des charges. Si, comme les travaux preliminaires peuvent le laisser presager, ce projet aboutit, les forces de l'ordre seront dotees de lecteurs leur permettant de detecter les vehicules volees qui auront fait l'objet d'un marquage prealable. L'identification automatique est un secteur en plein developpement tant en France qu'a l'etranger. Des applications et de nombreux projets existent, plusieurs sont lies aux transports au sens large : gestion de flux, telepeage, marquage de containers... L'evolution des travaux de normalisation en cours - auxquels participent des representants du ministere de l'interieur - temoignent de la vitalite du secteur. A la commission generale d'identification automatique de l'AFNOR qui existe depuis plusieurs annees, s'est adjointe recemment, sous l'impulsion du bureau de normalisation de l'exploitation de la voirie et des transports (BNEVT), une nouvelle commission de normalisation denommee commission d'identification automatique des vehicules et equipements des transports qui a, entre autres, dans son champ de reflexion la normalisation en matiere de gestion de flotte et de lutte contre le vol dans une perspective internationale. Enfin pour repondre plus completement a l'honorable parlementaire, on ne saurait evoquer la question de la lutte contre le vol de vehicules, sans rappeler les mesures deja prises portant sur la securisation des cartes grises, le fichier national des immatriculations et le fichier national automobile et les actions entreprises, en liaison avec les assureurs, en matiere de reglementation des fourrieres et de vehicules economiquement irreparables.

## Données clés

**Auteur** : [M. Deniaud Yves](#)

**Circonscription** : - RPR

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 5730

**Rubrique** : Automobiles et cycles

**Ministère interrogé** : intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire** : intérieur et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 20 septembre 1993, page 3009

**Réponse publiée le** : 27 décembre 1993, page 4766